



DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GENIÈS BELLEVUE
2024-76**

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

L'an deux mille vingt-quatre et le 16 décembre 2024 à 19 heures 00 minutes, le Conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière 11 décembre 2024 sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE, Mme GAILLARD, M. de LASSUS SAINT-GENIES, Mme MARTIN, Mme MAURICE, M. MORILLON, M. OTAL, Mme PERTUISET, M. ROUCH, Mme TOMAS.

Etaient absents : M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.

Mme PERTUISET est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Ouverture de crédits d'investissement par anticipation au vote du Budget 2025

Préalablement au vote du Budget Primitif, la commune ne peut engager ou mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice précédent.

Afin de pouvoir faire face à une dépense d'investissement engagée, imprévue ou urgente, le conseil municipal peut en vertu de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses dans la limite de 25% des crédits inscrits en 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** :

Budget communal :

Chapitre 20 : 3 000,00 € avec l'affectation suivante :

13 - Opération bâtiments divers		750,00 €
	203	750,00 €
18 - Opération mairie		2 250,00 €
	203	2 250,00 €

Chapitre 21 : 245 375,00 € avec l'affectation suivante :

11 - Opération école		7 500,00 €
	2131	0,00 €
	2135	5 750,00 €
	2183	500,00 €
	2184	1 250,00 €
13 - Opération bâtiments divers		20 675,00 €
	2135	18 500,00 €
	2183	2 175,00 €
14 - Opération volerie		9 250,00 €
	2151	2 500,00 €
	21538	6 750,00 €
17 - Opération complexe sportif		3 825,00 €
	212	2 250,00 €
	2158	1 075,00 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

Persect
Levraut

ID : 031-213104847-20241216-DELCOM_2024_76-DE

	2184	500,00 €
18 - Opération mairie		46 125,00 €
	2111	9 750,00 €
	2135	20 750,00 €
	2158	2 000,00 €
	2182	9 250,00 €
	2183	1 375,00 €
	2184	1 125,00 €
	2188	1 875,00 €
19 - Opération médiathèque		2 750,00 €
	2183	300,00 €
	2184	2 450,00 €
21 - Opération environnement		250,00 €
	212	250,00 €
31 - Opération aménagement centre-bourg		146 250,00 €
	212	146 250,00 €
36 - Opération restructuration du groupe scolaire		8 750,00 €
	2131	8 750,00 €

Chapitre 23 : 187 500,00 € avec l'affectation suivante :

36 - Opération restructuration du groupe scolaire	187 500,00 €
---	--------------

Budget assainissement :

Chapitre 21 : 154 050,00 € avec l'affectation suivante :

12 - Opération station d'épuration	31 450,00 €	
	2158	31 450,00 €
15 - Opération travaux de réseau	30 575,00 €	
	2158	30 575,00 €
18 - Opération poste de relevage	15 000,00 €	
	2158	15 000,00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Membres en exercice	13
Membres présents	11
Suffrages exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Le Maire,
Sophie LAY

